



JOURNALS

No. 57 (Unrevised)

Thursday, November 20, 2025

10:00 a.m.

JOURNAUX

N° 57 (Non révisé)

Le jeudi 20 novembre 2025

10 heures

PRAYER

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

Tabling of Documents

Pursuant to Standing Order 32(2), the Honourable Kevin Lamoureux (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) laid before the House, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to the following petitions:

- Nos. 451-00154 and 451-00156 concerning natural resources and energy;
- Nos. 451-00155, 451-00158, 451-00160, 451-00163 and 451-00165 concerning justice;
- No. 451-00157 concerning civil and human rights;
- Nos. 451-00159 and 451-00161 concerning foreign affairs;
- No. 451-00162 concerning social affairs and equality;
- No. 451-00164 concerning the democratic process.

Presenting Reports from Committees

Chris Bittle (St. Catharines), from the Standing Committee on Procedure and House Affairs, presented the ninth report of the committee, "Private Members' Business". — Sessional Paper No. 8510-451-42.

Pursuant to Standing Order 91.1(2), the report was deemed concurred in.

Presenting Petitions

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified by the Clerk of Petitions were presented as follows:

- by Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford), one concerning public safety (No. 451-00283);

PRIÈRE

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

Dépôt de documents

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, l'honorable Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose à la Chambre, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions suivantes :

- n^{os} 451-00154 et 451-00156 au sujet des ressources naturelles et de l'énergie;
- n^{os} 451-00155, 451-00158, 451-00160, 451-00163 et 451-00165 au sujet de la justice;
- n° 451-00157 au sujet des droits de la personne;
- n^{os} 451-00159 et 451-00161 au sujet des affaires étrangères;
- n° 451-00162 au sujet des affaires sociales et de l'égalité;
- n° 451-00164 au sujet du processus démocratique.

Présentation de rapports de comités

Chris Bittle (St. Catharines), du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présente le neuvième rapport du Comité, « Affaires émanant des députés ». — Document parlementaire n° 8510-451-42.

Conformément à l'article 91.1(2) du Règlement, le rapport est réputé adopté.

Présentation de pétitions

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées par le greffier des pétitions sont présentées :

- par Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford), une au sujet de la sécurité publique (n° 451-00283);

— by Harb Gill (Windsor West), one concerning the environment (No. 451-00284).

Questions on the Order Paper

GOVERNMENT ORDERS

The order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Finance of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

Notice of the royal recommendation was given on Monday, November 17, 2025, by the Minister of Finance and National Revenue as follows:

Recommendation

(Pursuant to Standing Order 79(2))

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025".

The Honourable Gary Anandasangaree (Minister of Public Safety) for the Honourable François-Philippe Champagne (Minister of Finance and National Revenue), seconded by the Honourable Heath MacDonald (Minister of Agriculture and Agri-Food), moved, — That the bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

Debate arose thereon.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), seconded by Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), moved the following amendment, — That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following:

"the House decline to give second reading to Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, since the bill fails to:

- (a) implement a budget so Canadians can have an affordable life;
- (b) consider that every dollar the Liberal government spends comes out of the pockets of Canadians in the form of higher taxes and inflation;
- (c) bring down the deficit to the level Liberals promised in their last fiscal update, which promised \$42 billion last year;
- (d) scrap hidden taxes on food, including the industrial carbon tax on farmers, the food packaging tax that adds billions in costs, and the fuel standard tax that adds 17 cents per litre to diesel and gasoline for farmers;
- (e) end the inflation tax by bringing down the cost of government instead of printing money to pay Liberal bills; and

— par Harb Gill (Windsor-Ouest), une au sujet de l'environnement (n° 451-00284).

Questions inscrites au Feuilleton

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Avis de la recommandation royale a été donné le lundi 17 novembre 2025 par le ministre des Finances et du Revenu national comme suit :

Recommandation

(Conformément à l'article 79(2) du Règlement)

Son Excellence la gouverneure générale recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée « Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025 ».

L'honorable Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique), au nom de l'honorable François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national), appuyé par l'honorable Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Il s'élève un débat.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), appuyé par Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), propose l'amendement suivant, — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, parce que le projet de loi omet :

- a) de mettre en œuvre un budget permettant aux Canadiens d'avoir une vie plus abordable;
- b) de tenir compte du fait que chaque dollar dépensé par le gouvernement libéral provient des poches des Canadiens sous forme de hausse d'impôts et d'inflation;
- c) de réduire le déficit au niveau promis par les libéraux dans leur mise à jour financière de l'année dernière, soit 42 milliards de dollars;
- d) d'abolir les taxes cachées sur les denrées alimentaires, notamment la taxe sur le carbone payée par les émetteurs industriels agricoles, la taxe sur les emballages alimentaires qui ajoute des milliards de dollars aux coûts et la taxe sur les normes liées aux combustibles qui ajoute 17 cents le litre au diesel et à l'essence que paient les agriculteurs;
- e) de mettre fin à la taxe inflationniste en réduisant les coûts du gouvernement, mais imprime plutôt de l'argent pour payer les factures des libéraux;

(f) include a plan for any oil and gas pipelines that would strengthen our nation's economy and get our resources to market.”.

Debate arose thereon.

ROYAL ASSENT

A message was received informing the Commons that on November 20, 2025, at 10:29 a.m., Ken MacKillop, in his capacity as Deputy of the Governor General, signified royal assent by written declaration to the following bills:

Bill S-1001, An Act to authorize Gore Mutual Insurance Company to apply to be continued as a body corporate under the laws of the Province of Quebec;

Bill C-3, An Act to amend the Citizenship Act (2025) – Chapter No. 5.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of the Honourable François-Philippe Champagne (Minister of Finance and National Revenue), seconded by the Honourable Heath MacDonald (Minister of Agriculture and Agri-Food), – That Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance;

And of the amendment of Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), seconded by Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), – That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“the House decline to give second reading to Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, since the bill fails to:

- (a) implement a budget so Canadians can have an affordable life;
- (b) consider that every dollar the Liberal government spends comes out of the pockets of Canadians in the form of higher taxes and inflation;
- (c) bring down the deficit to the level Liberals promised in their last fiscal update, which promised \$42 billion last year;
- (d) scrap hidden taxes on food, including the industrial carbon tax on farmers, the food packaging tax that adds billions in costs, and the fuel standard tax that adds 17 cents per litre to diesel and gasoline for farmers;

f) d'inclure un plan pour la construction d'oléoducs et de gazoducs qui renforceraient l'économie de notre pays et permettraient à nos ressources de se rendre aux marchés. ».

Il s'élève un débat.

SANCTION ROYALE

Un message est reçu avisant les Communes que le 20 novembre 2025, à 10 h 29, Ken MacKillop, en sa qualité de suppléant de la gouverneure générale, a octroyé la sanction royale par déclaration écrite aux projets de loi suivants :

Projet de loi S-1001, Loi autorisant la Gore Mutual Insurance Company à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec;

Projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (2025) – Chapitre n° 5.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national), appuyé par l'honorable Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), – Que le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances;

Et de l'amendement de Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), appuyé par Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), – Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, parce que le projet de loi omet :

- a) de mettre en œuvre un budget permettant aux Canadiens d'avoir une vie plus abordable;
- b) de tenir compte du fait que chaque dollar dépensé par le gouvernement libéral provient des poches des Canadiens sous forme de hausse d'impôts et d'inflation;
- c) de réduire le déficit au niveau promis par les libéraux dans leur mise à jour financière de l'année dernière, soit 42 milliards de dollars;
- d) d'abolir les taxes cachées sur les denrées alimentaires, notamment la taxe sur le carbone payée par les émetteurs industriels agricoles, la taxe sur les emballages alimentaires qui ajoute des milliards de dollars aux coûts et

(e) end the inflation tax by bringing down the cost of government instead of printing money to pay Liberal bills; and

(f) include a plan for any oil and gas pipelines that would strengthen our nation's economy and get our resources to market.”.

The debate continued.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That, pursuant to subsection 24(1) of the Building Canada Act and section 62 of the Emergencies Act, a special joint committee of the Senate and of the House of Commons be appointed to review the Governor in Council's and the Minister's exercise of their powers and performance of their duties and functions under the Building Canada Act, and to report to each House of Parliament the results of its review, at least once every 180 days while Parliament is neither prorogued or dissolved provided that:

(a) the committee be composed of five members of the Senate and 11 members of the House of Commons, including five members of the House of Commons from the government party, five members of the House of Commons from the Official Opposition and one member of the House of Commons from the Bloc Québécois;

(b) the joint chair of the committee on the part of the Senate shall be as determined by the Senate and the joint chair of the committee on the part of the House of Commons shall be a member representing the Official Opposition;

(c) in addition to the joint chairs, the committee shall elect two vice-chairs from the House of Commons, of whom the first vice-chair shall be a member representing the government party and the second vice-chair shall be the member representing the Bloc Québécois;

(d) the House of Commons members be named by their respective whips by depositing with the Clerk of the House the lists of their members to serve on the committee within one calendar week of the adoption of this motion;

(e) the quorum of the committee be nine members whenever a vote, resolution or other decision is taken, so long as both Houses, including one member of the government party in the House of Commons and one from the opposition in the House of Commons, are represented, and that the joint chairs be authorized to hold meetings to receive evidence and authorize the printing thereof, whenever five members are present, so long as both Houses, including one member of the government party in the House of Commons and one member from the opposition in the House of Commons, are represented;

(f) changes to the membership of the committee, on the part of the House of Commons, be effective immediately after notification by the relevant whip has been filed with the Clerk of the House;

la taxe sur les normes liées aux combustibles qui ajoute 17 cents le litre au diesel et à l'essence que paient les agriculteurs;

e) de mettre fin à la taxe inflationniste en réduisant les coûts du gouvernement, mais imprime plutôt de l'argent pour payer les factures des libéraux;

f) d'inclure un plan pour la construction d'oléoducs et de gazoducs qui renforceraient l'économie de notre pays et permettraient à nos ressources de se rendre aux marchés. ».

Le débat se poursuit.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, conformément au paragraphe 24(1) de la Loi visant à bâtir le Canada et au paragraphe 62 de la Loi sur les mesures d'urgence un Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit constitué pour faire l'examen de l'exercice par le gouverneur en conseil ou par le ministre des attributions que leur confère la Loi visant à bâtir le Canada et dépose devant chaque chambre du Parlement un rapport des résultats de son examen au moins tous les 180 jours où le Parlement est ni prorogé ni dissous, pourvu que :

a) le Comité soit composé de cinq membres du Sénat et de 11 membres de la Chambre des communes, dont cinq membres de la Chambre des communes appartenant au parti au pouvoir, cinq membres de la Chambre des communes appartenant à l'opposition officielle et un membre de la Chambre des communes appartenant au Bloc québécois;

b) la coprésidence du Comité pour le Sénat soit déterminée par le Sénat et que la coprésidence du Comité pour la Chambre des communes soit assurée par un député de l'opposition officielle;

c) outre les coprésidents, le Comité élise deux vice-présidents de la Chambre des communes, dont le premier vice-président soit un député représentant le parti au pouvoir et le deuxième vice-président soit le député représentant le Bloc québécois;

d) les membres de la Chambre des communes soient désignés par leurs whips respectifs en déposant auprès du greffier de la Chambre la liste des membres qui siégeront au Comité dans un délai d'une semaine civile après l'adoption de la présente motion;

e) le quorum du Comité soit fixé à neuf membres lorsqu'il y a prise d'un vote, d'une résolution ou d'une décision, à la condition que les deux Chambres, y compris un membre du parti au pouvoir à la Chambre des communes et un membre de l'opposition à la Chambre des communes, soient représentées, et que les coprésidents soient autorisés à tenir des réunions pour entendre des témoignages et en autoriser l'impression, à condition que cinq membres soient présents et que les deux Chambres, un membre du parti ministériel à la Chambre des communes et un membre de l'opposition à la Chambre des communes, soient représentées;

f) les changements apportés à la représentation de la Chambre des communes au sein du Comité entrent en vigueur dès le dépôt de l'avis du whip auprès du greffier de la Chambre;

(g) membership substitutions, on the part of the House of Commons, be permitted, if required, in the manner provided for in Standing Order 114(2);

(h) the committee have the power to:

(i) sit during sittings and adjournments of the House,

(ii) report from time to time,

(iii) send for persons, papers and records,

(iv) print such papers and evidence as may be ordered by the committee,

(v) retain the services of expert, professional, technical and clerical staff, including legal counsel,

(vi) appoint, from among its members such subcommittees as may be deemed appropriate and to delegate to such subcommittees, all or any of its powers, except the power to report to the Senate and House of Commons,

(vii) authorize video and audio broadcasting of any or all of its public proceedings and that they be made available to the public via the Parliament of Canada's websites;

(i) all documents laid before the House pursuant to the Act shall be referred to the committee, and any such documents tabled prior to the adoption of this order shall, instead, be deemed referred to the committee; and

(j) that a message be sent to the Senate requesting that the House to unite with this House for the above purpose and to select, if the Senate deems advisable, members to act on the proposed special joint committee.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of the Honourable François-Philippe Champagne (Minister of Finance and National Revenue), seconded by the Honourable Heath MacDonald (Minister of Agriculture and Agri-Food), — That Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance;

And of the amendment of Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), seconded by Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), — That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following:

"the House decline to give second reading to Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025, since the bill fails to:

(a) implement a budget so Canadians can have an affordable life;

(b) consider that every dollar the Liberal government spends comes out of the pockets of Canadians in the form of higher taxes and inflation;

g) les membres de la Chambre des communes puissent se faire remplacer au besoin et que les avis de substitution puissent être effectués de la manière prévue à l'article 114(2) du Règlement;

h) le Comité soit autorisé à :

(i) se réunir durant les séances et au cours des périodes d'ajournement de la Chambre,

(ii) faire rapport de temps à autre,

(iii) convoquer des personnes et demander la production de documents et de dossiers,

(iv) faire imprimer des documents et des témoignages dont le Comité peut ordonner l'impression,

(v) recourir aux services d'experts, notamment de conseillers juridiques, de professionnels, de techniciens et d'employés de bureau,

(vi) constituer, parmi ses membres, les sous-comités qu'il jugera utiles, et à déléguer à ces sous-comités tous ses pouvoirs, sauf celui de faire rapport au Sénat et à la Chambre des communes,

(vii) autoriser la diffusion audio et vidéo d'une partie ou de la totalité de ses délibérations publiques et de les rendre disponibles au public via les sites Web du Parlement du Canada;

i) tous les documents déposés devant la Chambre conformément à la Loi soient renvoyés au Comité, et que tous les documents déposés avant l'adoption de la présente motion soient réputés avoir été renvoyés au Comité;

j) qu'un message soit envoyé au Sénat le priant de se joindre à la Chambre pour les fins susmentionnées et de choisir, s'ils le jugent opportun, des sénateurs pour le représenter audit Comité mixte spécial.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national), appuyé par l'honorable Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), — Que le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances;

Et de l'amendement de Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan), appuyé par Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, parce que le projet de loi omet :

a) de mettre en œuvre un budget permettant aux Canadiens d'avoir une vie plus abordable;

b) de tenir compte du fait que chaque dollar dépensé par le gouvernement libéral provient des poches des Canadiens sous forme de hausse d'impôts et d'inflation;

(c) bring down the deficit to the level Liberals promised in their last fiscal update, which promised \$42 billion last year;

(d) scrap hidden taxes on food, including the industrial carbon tax on farmers, the food packaging tax that adds billions in costs, and the fuel standard tax that adds 17 cents per litre to diesel and gasoline for farmers;

(e) end the inflation tax by bringing down the cost of government instead of printing money to pay Liberal bills; and

(f) include a plan for any oil and gas pipelines that would strengthen our nation's economy and get our resources to market.”.

The debate continued.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5:30 p.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Health of Bill C-234, An Act respecting the establishment and award of a Living Donor Recognition Medal.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning), seconded by the Honourable Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe), moved, — That the bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Health.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 93(1), the order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid before the House as follows:

— by the Honourable Rebecca Alty (Minister of Crown-Indigenous Relations) — Report of the British Columbia Treaty Commission for the fiscal year ended March 31, 2025, pursuant to the British Columbia Treaty Commission Act, S.C. 1995, c. 45, sbs. 21(3). — Sessional Paper No. 8560-451-37-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Indigenous and Northern Affairs*)

— by the Honourable Steven MacKinnon (Leader of the Government in the House of Commons) — Orders in Council approving certain appointments made by the Governor General in Council, pursuant to Standing Order 110(1), as follows:

— P.C. 2025-722 and P.C. 2025-765. — Sessional Paper No. 8540-451-2-02. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food*)

c) de réduire le déficit au niveau promis par les libéraux dans leur mise à jour financière de l'année dernière, soit 42 milliards de dollars;

d) d'abolir les taxes cachées sur les denrées alimentaires, notamment la taxe sur le carbone payée par les émetteurs industriels agricoles, la taxe sur les emballages alimentaires qui ajoute des milliards de dollars aux coûts et la taxe sur les normes liées aux combustibles qui ajoute 17 cents le litre au diesel et à l'essence que paient les agriculteurs;

e) de mettre fin à la taxe inflationniste en réduisant les coûts du gouvernement, mais imprime plutôt de l'argent pour payer les factures des libéraux;

f) d'inclure un plan pour la construction d'oléoducs et de gazoducs qui renforceraient l'économie de notre pays et permettraient à nos ressources de se rendre aux marchés. ».

Le débat se poursuit.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 17 h 30, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la santé du projet de loi C-234, Loi prévoyant la création et l'attribution d'une médaille de reconnaissance pour les donateurs vivants.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning), appuyé par l'honorable Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la santé.

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 93(1) du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis au greffier de la Chambre sont déposés à la Chambre comme suit :

— par l'honorable Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones) — Rapport de la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, conformément à la Loi sur la Commission des traités de la Colombie-Britannique, L.C. 1995, ch. 45, par. 21(3). — Document parlementaire n° 8560-451-37-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord*)

— par l'honorable Steven MacKinnon (leader du gouvernement à la Chambre des communes) — Décrets approuvant certaines nominations faites par le gouverneur général en Conseil, conformément à l'article 110(1) du Règlement, comme suit :

— C.P. 2025-722 et C.P. 2025-765. — Document parlementaire n° 8540-451-2-02. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*)

— P.C. 2025-716, P.C. 2025-717, P.C. 2025-718, P.C. 2025-758, P.C. 2025-759 and P.C. 2025-772. — Sessional Paper No. 8540-451-3-03. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Canadian Heritage*)

— P.C. 2025-756. — Sessional Paper No. 8540-451-14-03. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Citizenship and Immigration*)

— P.C. 2025-715 and P.C. 2025-771. — Sessional Paper No. 8540-451-9-04. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Finance*)

— P.C. 2025-768 and P.C. 2025-769. — Sessional Paper No. 8540-451-8-04. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Foreign Affairs and International Development*)

— P.C. 2025-767. — Sessional Paper No. 8540-451-18-03. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Health*)

— P.C. 2025-719, P.C. 2025-720, P.C. 2025-760, P.C. 2025-761, P.C. 2025-762, P.C. 2025-763 and P.C. 2025-764. — Sessional Paper No. 8540-451-16-03. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Human Resources, Skills and Social Development and the Status of Persons with Disabilities*)

— P.C. 2025-755. — Sessional Paper No. 8540-451-1-04. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Indigenous and Northern Affairs*)

— P.C. 2025-721. — Sessional Paper No. 8540-451-22-03. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Industry and Technology*)

— P.C. 2025-770. — Sessional Paper No. 8540-451-28-02. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on International Trade*)

— P.C. 2025-757. — Sessional Paper No. 8540-451-13-02. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights*)

— P.C. 2025-766 and P.C. 2025-782. — Sessional Paper No. 8540-451-24-02. (*Pursuant to Standing Order 32(6), referred to the Standing Committee on Transport, Infrastructure and Communities*)

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 6:30 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Accordingly, at 6:58 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

— C.P. 2025-716, C.P. 2025-717, C.P. 2025-718, C.P. 2025-758, C.P. 2025-759 et C.P. 2025-772. — Document parlementaire n° 8540-451-3-03. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent du patrimoine canadien*)

— C.P. 2025-756. — Document parlementaire n° 8540-451-14-03. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration*)

— C.P. 2025-715 et C.P. 2025-771. — Document parlementaire n° 8540-451-9-04. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent des finances*)

— C.P. 2025-768 et C.P. 2025-769. — Document parlementaire n° 8540-451-8-04. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international*)

— C.P. 2025-767. — Document parlementaire n° 8540-451-18-03. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent de la santé*)

— C.P. 2025-719, C.P. 2025-720, C.P. 2025-760, C.P. 2025-761, C.P. 2025-762, C.P. 2025-763 et C.P. 2025-764. — Document parlementaire n° 8540-451-16-03. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées*)

— C.P. 2025-755. — Document parlementaire n° 8540-451-1-04. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord*)

— C.P. 2025-721. — Document parlementaire n° 8540-451-22-03. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent de l'industrie et de la technologie*)

— C.P. 2025-770. — Document parlementaire n° 8540-451-28-02. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent du commerce international*)

— C.P. 2025-757. — Document parlementaire n° 8540-451-13-02. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent de la justice et des droits de la personne*)

— C.P. 2025-766 et C.P. 2025-782. — Document parlementaire n° 8540-451-24-02. (*Conformément à l'article 32(6) du Règlement, renvoi au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités*)

DÉBAT D'AJOURNEMENT

À 18 h 30, conformément à l'article 38(1) du Règlement, la motion « Que la Chambre s'ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

En conséquence, à 18 h 58, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.